

Recueilli par **MARIA MALAGARDIS**  
Photo **BRUNO CHAROY**

« Au fond, je suis un peu le doyen des otages français », résume aujourd'hui Michel Thierry Atangana. Ce cadre financier français d'origine camerounaise est un miraculé. Il y a tout juste une semaine, il a enfin recouvré la liberté après avoir passé dix-sept ans dans le sous-sol d'un bâtiment administratif à Yaoundé, la capitale du Cameroun. Dix-sept ans de détention arbitraire, dans l'isolement d'un réduit de 7 mètres carrés sans fenêtre. De retour en France, alors qu'il retrouve deux fils désormais adultes qu'il n'aura pas vu grandir, l'ex-prisonnier raconte son incroyable descente aux enfers. Révélant comment la vie d'un citoyen français ordinaire peut soudain basculer : emmuré sans que la France, pendant de longues années, ne lui vienne en aide. **Comment avez-vous été arrêté il y a près de dix-sept ans et pour quel motif ?**

C'était le lundi 12 mai 1997. Il était 8 heures du matin. Je sortais de la messe et m'apprêtais à aller travailler quand une centaine de gendarmes m'ont interpellé en pleine rue et conduit dans les locaux de la police judiciaire, où je vais rester en garde à vue pendant cinquante-six jours, alors que la loi de ce pays limite en principe la garde à vue à quatre jours. J'avais une famille, un travail, j'étais revenu au Cameroun que j'avais quitté à 17 ans dans le cadre d'un projet d'infrastructures routières rattaché à la présidence, mais je n'étais pas mêlé aux cercles politiques. Et pourtant tout a vite basculé.

**On vous a alors accusé d'avoir détourné plusieurs millions d'euros de fonds publics avec Titus Edzoa, un ancien proche du président camerounais, Paul Biya, tombé en disgrâce...**

Titus Edzoa était secrétaire général à la présidence au moment de mon arrestation, il a été arrêté lui aussi peu après. Il venait de rompre avec le président Biya et voulait se présenter aux élections d'octobre 1997 contre lui. On a dit que j'étais son directeur de campagne, ce qui est faux. J'avais très peu de liens avec lui, si ce n'est que nous étions tous deux à la présidence, mais comme beaucoup d'autres personnes... On m'a jugé deux fois, en 1997 et en 2012, à chaque fois en pleine nuit au mépris de toute légalité. J'ai pris quinze ans d'emprisonnement la première fois et vingt ans la seconde ! En 2008, un magistrat a prononcé un non-lieu. Mais l'Etat a fait appel et défait l'ordonnance de non-lieu. Trois ans et demi plus tard, je suis à nouveau jugé. Le jour du verdict, le ministre de la Justice change deux des trois juges qui statuent sur ma culpabilité. Entre-temps, toutes les pièces à conviction avaient disparu. On me présentait des PV de perquisitions, mais les biens saisis n'existaient plus ! On nomme un expert qui meurt avant de rencontrer mes avocats et, pourtant, son expertise devient la seule pièce à conviction du procès.

Le fond de l'histoire, c'est qu'on voulait faire pression sur moi pour que je charge Titus Edzoa, et j'ai refusé obstinément. Ce fut ma ligne de conduite pendant dix-sept ans. Alors on a essayé de m'humilier, de me briser. Un véritable acharnement, le mot est même faible. Or, Amnesty International et plus récemment l'ONU en 2012 ont bien affirmé, après enquêtes, que ma détention était arbitraire depuis le premier jour, celui de mon arrestation.

**Pouvez-vous décrire vos conditions de détention jusqu'à votre libération ?**

Là où j'étais, ce n'était même pas un lieu de détention officiel, il ne le deviendra qu'en 2012 par décret du ministère de la Défense. Pendant dix-sept ans, j'ai été ainsi dé-

tenu au sous-sol du secrétariat d'Etat à la Défense, au sein d'un camp militaire. Dans une pièce de 7 m<sup>2</sup> sans fenêtre. Ce n'était même pas une cave, plutôt une cellule aménagée dans les fondations du bâtiment. Titus Edzoa se trouvait en face, de l'autre côté du couloir, mais nous n'avions aucun contact. Pendant les vingt-huit premiers mois, je n'avais le droit de sortir qu'une heure par jour. On m'emmenait alors dans un bureau où je pouvais prendre un panier-repas et des vêtements. Toujours apportés par des proches, car pendant dix-sept ans je n'ai eu aucune assistance de l'Etat camerounais : ni nourriture, ni vêtements, ni médicaments, jamais ! Au bout de deux ans et demi, la Croix-Rouge a pu négocier avec les autorités pour que mon traitement soit allégé. J'ai pu quitter le sous-sol plus longtemps : d'abord pendant deux heures, puis trois, et enfin jusqu'à dix heures par jour. Grâce à l'aide la Croix-Rouge encore, une petite véranda a été aménagée où je passais mes journées. Puis en septembre, il y a eu à nouveau des tensions. Suite à une rumeur selon laquelle je voulais m'évader. Du coup, pendant trente-six jours, je suis à nou-

## INTERVIEW

veau resté enfermé sans sortir du sous-sol. Finalement, grâce au consul de France, l'atmosphère s'est peu à peu détendue et j'ai pu à nouveau aller à la véranda. Jusqu'à ce vendredi 28 février 2014, où les militaires camerounais sont venus me chercher en me disant « il faut partir » sans autre explication. Ce qui, au départ, m'a un peu inquiété. Pendant dix-sept ans, je n'ai eu aucune permission de sortie. Et du premier au dernier jour de ma détention, j'étais encadré par une dizaine de gendarmes lourdement armés dès que je quittais le sous-sol. C'est d'une violence inimaginable. Quand je suis arrivé à la résidence de l'ambassadeur de France, ce 28 février, c'est la première chose qui m'a soulagé : pouvoir circuler sans la pression de ces hommes en armes pour la première fois depuis dix-sept ans.

**Vous êtes finalement libéré le même jour que Titus Edzoa, suite à un décret présidentiel du 18 février qui semblait taillé sur mesure pour vous. Les pressions de l'ONU et de la France ont donc fini par payer ?**

Pour la France, le vrai changement est venu avec Hollande. Sans lui, je ne serais pas vivant aujourd'hui. Mais je n'oublie pas que pendant

les douze premières années de ma détention, je n'ai bénéficié d'aucune protection consulaire. Pourtant, je suis bien français, et c'est même ma seule nationalité. J'ai perdu l'autre, le Cameroun ne reconnaissant pas la double nationalité. D'ailleurs, je suis venu travailler au Cameroun avec un permis de séjour. Cet abandon d'un citoyen français est un dysfonctionnement très grave. Amnesty International et le département d'Etat américain ont vite dénoncé ma détention, pourquoi la France a mis tant d'années à réagir ?

**Votre regard sur le Cameroun a-t-il changé ?**

Je refuse de croire que c'est ça, le Cameroun. C'est un grand pays. Mais il y a un appareil, des individus dans l'entourage du pouvoir qui sont néfastes, luttent entre eux pour préserver leur place. Ils ont droit de vie et de mort au Cameroun. D'ailleurs, il y a d'autres personnes incarcérées en toute illégalité, comme l'avocate Lydienne Yen Eyoum, en prison depuis quatre ans. Aujourd'hui, si je retournais au Cameroun, est-ce que je ne risquerais pas d'être à nouveau arrêté sans justification ? J'ai failli mourir, j'ai perdu dix-sept ans de ma vie. Et le gouvernement camerounais n'a eu aucun mot de compassion à ma libération. ◆

Le président camerounais fait enfermer les opposants qui lui semblent menaçants.

# Paul Biya, maniaque du ménage

En France, personne n'a entendu parler de Christiane Soppo. Cette fonctionnaire de 55 ans a été retrouvée assassinée le 26 janvier dans sa maison à Yaoundé. L'enquête est en cours, mais au Cameroun, personne ne semble douter des motifs politiques de ce meurtre. Car pendant vingt-cinq ans, Christiane Soppo a été la secrétaire particulière de Marafa Hamidou Yaya, un ancien ministre longtemps proche de l'actuel président du pays, l'inaffable Paul Biya. Condamné en septembre 2012 pour détournements de fonds, Marafa Hamidou Yaya est alors enfermé dans le même sinistre sous-sol du secrétariat d'Etat à la Défense où Michel Thierry Atangana a passé dix-sept ans de sa vie (*lire ci-contre*). Comme Titus Edzoa, le voisin de cellule d'Atangana - également libéré le 28 février -, Marafa a été secrétaire général à la présidence : un homme au cœur du pouvoir avant de tomber en disgrâce après avoir critiqué son ex-mentor.

**Sport national.** Ainsi va la vie au Cameroun, cette « Afrique en miniature » tenue d'une main de fer par le même homme depuis 1982. Evoquer l'alternance au pouvoir y relève du tabou. Depuis quelques années, les proches de l'octogénaire Paul Biya en font à leur tour les frais, le maître du pays ayant réussi à diviser et asphyxier ses opposants. Dans ce pays qui figure pourtant parmi les plus corrompus d'Afrique, c'est le plus souvent l'accusation de « détournements de fonds » qui permet d'écarter durablement les anciens barons qui auraient des velléités d'indépendance. Certains ont peut-être effectivement mis la main dans la caisse mais, au Cameroun, c'est un sport national entretenu à tous les échelons de la société et qui perdure d'autant plus facilement qu'un certain fatalisme s'est enraciné dans le pays. Ainsi, aucune contestation populaire, en 1991 comme en 2008, n'a réussi à ébranler un régime prêt à user de la force sans retenue pour faire taire la rue.

L'énigmatique Paul Biya, qui passerait une grande partie de l'année au luxueux Intercontinental de Genève, est pourtant la cible de critiques virulentes de la part d'une presse privée qui reste étonnamment libre. Mais le Président, dont l'état de santé fait l'objet de rumeurs invérifiables, semble aussi invincible qu'invisible. Il réussit même à apparaître comme incontournable, plusieurs fois remercié récemment par Paris pour son rôle supposé dans la libération d'otages français enlevés au Cameroun avant d'être emmenés au Nigeria voisin : ce fut le cas de la famille Moulin-Fournier, officiellement libérée en avril 2013, puis du père Georges Vandenbeusch, enlevé mi-novembre et libéré le 31 décembre.

**L'octogénaire, qui passerait une grande partie de l'année au luxueux Intercontinental de Genève, est la cible de critiques virulentes de la part d'une presse privée qui reste étonnamment libre.**

Surpopulation. Mais le maître de Yaoundé a aussi ses propres « otages » : d'abord ses anciens compagnons de route qui ont cru pouvoir entrer en dissidence et croupissent en prison à l'issue de procès éclairés. Mais aussi ceux qui ont eu le malheur d'approcher les anciens fidèles écartés. Comme Michel Thierry Atangana, qui travaillait dans le même service que Titus Edzoa. Comme l'avocate Lydienne Yen Eyoum, Camerounaise devenue Française par mariage, et qui travaillait pour l'ancien ministre des Finances Polycarpe Abah Abah, aujourd'hui incarcéré pour détournements de fonds.

L'histoire de cette avocate ressemble à celle d'Atangana. Accusée de détournements d'honoraires, elle est incarcérée depuis 2010 dans la prison centrale de Kondengui, tristement célèbre pour sa surpopulation et son insalubrité. La libération d'Atangana a bien entendu redonné espoir à ses avocats parisiens. Ils notent que les arguments de leur cliente, qui clame son innocence, semblent depuis peu « mieux entendus par la justice ». Mais, une fois de plus, tout dépendra sûrement du fait du prince, qui règne sans partage sur le pays.

M.M.

## REPÈRES

**Paul Biya, président du Cameroun depuis 1982, sait d'expérience qu'il faut se méfier de ses « amis ».** Lui-même était le Premier ministre du président Ahmadou Ahidjo, lorsque ce dernier a démissionné, cédant la place à Biya. Mais deux ans plus tard, les proches d'Ahidjo tenteront un putsch qui échouera. Depuis, le maître du pays règne sans dauphin, en divisant ses proches comme ses opposants.

**« La lutte décisive, c'est que la justice redevienne garante de notre liberté à tous et ne soit plus à la botte du régime. »**

**Hamidou Yaya Marafa, ancien proche du président Biya** en janvier au site SlateAfrique. Il est actuellement incarcéré à Yaoundé pour « détournements de fonds ».

# 32

**ans, c'est la durée de la présidence en cours de Paul Biya.** Ce qui fait de lui le doyen des chefs d'Etats francophones. Il est seulement le deuxième président de la République du Cameroun.